



COMMUNIQUE

du Conseil de Défense du ministère de l'Écologie

Comité technique ministériel budgétaire

27 septembre 2019

Depuis 5 ans au moins, le ministère en charge des politiques de l'environnement détient la palme d'or des réductions d'effectifs, loin devant tous les autres ministères ! Ces dernières années ont vu la déconstruction du ministère en charge de l'environnement, où se succèdent de manière incessante baisses d'effectifs et réorganisations, les unes appelant les autres et vice-versa.

L'après-midi du conseil des ministres dédié aux annonces budgétaires 2020, les ministres de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires réunissent le comité technique ministériel :

La ministre de la transition écologique et solidaire confirmera-t-elle que son ministère restera le bon élève des réductions d'effectifs en 2020 et pour les trois années à venir, avec des chiffres dont la presse s'est déjà fait l'écho ?

La ministre de la transition écologique et solidaire confirmera-t-elle que l'écologie ne justifie pas d'un service public ?

Quels impacts sur les services et opérateurs en charge d'impulser, de mettre en œuvre, de contrôler ?

La ministre de la cohésion des territoires confirmera-t-elle son entreprise de démantèlement des missions liées à l'aménagement et au logement durables de l'Etat ?

A l'heure de l'officialisation des annonces budgétaires, le Conseil de défense du ministère de l'écologie vous convie à un point presse devant l'entrée du ministère de la transition écologique et solidaire

Lieu : **246 Boulevard Saint Germain – 75007 PARIS**
Jour et Heure : **Vendredi 27 septembre 2019 à 13 heures**

Rappel : Nos premières revendications

La révision à la hausse des moyens nécessaires à la conduite des politiques publiques dans le cadre du triennal budgétaire 2020 – 2022 ;



L'arrêt immédiat des baisses d'effectifs et des créations de postes selon les besoins, inscrites au projet de loi de finances 2020 ;

Un moratoire sur les suppressions ou transferts de missions ainsi que sur les restructurations des établissements et services pour rehausser les moyens et les ambitions de l'intervention publique au service de l'urgence écologique ;



Et le retrait des projets de décret relatifs à la protection des sites classés et des espèces animales, végétales et des habitats naturels.

#MTESGreatAgain

 @MTESMCTGreatAgain	 @NotreAgain
--	--



Contacts presse :

CGT

- Isabelle ROBERT – 06 25 56 75 28

FO

- Laurent JANVIER – 06 27 31 17 68

CFDT

- GwenaelleLHUILIERE–07 81 41 29 09

FSU

- Patrick SAINT LEGER – 06 70 81 17 16